

Transport scolaire vers le collège Benjamin Franklin Epône

Différents circuits sont mis en place pour desservir le Collège Benjamin Franklin d'Epône pour les débuts de cours à 8h25 et 9h20 ainsi que pour les fins de cours à 16h et 17h. Un retour unique à 12h30 est organisé le mercredi.

Pour accéder au service de transport scolaire, les élèves doivent obligatoirement être en possession de la carte "Scol'R". Cette carte est à renouveler chaque année.

Les cartes Imagin'R et Navigo ne permettent pas d'accéder aux transports scolaires



Inscriptions à la carte Scol'R

2 possibilités : Ne cumulez pas l'inscription en ligne et la demande imprimée

- Inscription en ligne sur le [site d'Ile-de-France Mobilités](#)
- Demande imprimée: [téléchargez en ligne le formulaire en pdf](#) ou disponible également à l'accueil du SIRE, renseignez-le et déposez-le dans la boîte aux lettres (Maison de la petite enfance : 27 rue de la Brèche 78680 EPONE)

!! N'adrezsez aucun règlement et n'effectuez aucun règlement en ligne : l'avis de sommes à payer vous parviendra directement par la Trésorerie de Mantes-la-Jolie

La carte vous sera adressée par voie postale avant la rentrée quelque-soit le mode d'inscription.

Facturation et règlement

Les factures sont éditées fin octobre pour règlement auprès de la Trésorerie de Mantes-la-Jolie à réception de l'avis de sommes à payer.

Horaires de transport

Ils sont modifiés pour 2025.2026 et téléchargeables ci-dessous (documents joints)

Tarifcation 2025.2026

A noter :

Pour la rentrée 2025/2026, le Conseil Départemental des Yvelines a décidé le maintien de sa participation financière au transport scolaire à hauteur de 62.00 €.

Celle-ci interviendra sous forme d'un remboursement. Les demandes seront à déposer dans la mairie de votre commune après avoir réglé la facture du SIRE. Les modalités pour demander cette aide feront l'objet d'une communication sur les sites des communes dans les prochaines semaines.

- **Pass'Junior collégien éligible de moins de 11 ans au 31/12/2024** : 24.80 €
- **Carte Scol'R collégien éligible distance de l'arrêt \geq à 3 km ou circuit dangereux** : 284.66€
- **Carte Scol'R collégien non éligible distance de l'arrêt < à 3km élève non éligible quelque-soit l'âge** : 929,42€
- **Tarif dégressif pour les fratries** : 1er enfant : Plein tarif / 2ème enfant : règlement de 60 % du tarif applicable à l'élève / 3ème enfant et plus : règlement de 40 % du tarif applicable à (aux) l'élève(s)
- **Frais de duplicata de carte** : à partir du 2ème duplicata pour un même usager : 20.00€

- Le tarif est conditionné par la distance à plus ou moins de 3kms de l'arrêt fréquenté / établissement scolaire
- L'arrêt fréquenté est déterminé par la distance la plus proche de l'adresse de résidence de la famille.
- **Arrêts éligibles (distance \geq à 3 km ou circuit dangereux)** : Fontaine Lubin / Chauffour / Les liserettes / La Villeneuve / Bois de l'Aulne / Canada / Elisabethville Place Mal. Juin / Elisabethville Bout du Monde / Velannes le Fourneau / Velannes Moulin à Vent / Les Biches / Saint Martin
- **Arrêts non éligibles (distance de l'arrêt < à 3km (405.25€))** : Gare SNCF (sauf extra-muros) / Place Grimblot / Libération / Les Ligneux

Toute demande d'inscription vaut acceptation des conditions générales d'utilisation, des tarifs et des modalités de règlement.

Toute inscription sera facturée pour l'année complète quelque-soit la date d'inscription (arrivée en cours d'année) ou en cas de non utilisation du service (départ de l'élève en cours d'année). Pas de prorata possible

En l'absence d'annulation demandée au plus tard le 15/10/2025, le **coût de l'abonnement est dû.**

Infos pratiques

COUP DE POUCE POUR LA CARTE SCOL'R

Les documents à fournir pour obtenir l'aide financière pour la carte SCOL'R 2025/2026

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Certificat de scolarité 2025/2026,
- Copie carte de bus ou l'avis des sommes à payer, reçu du Trésor Public,
- RIB,
- Copie du livret de famille si le nom du payeur est différent de l'enfant

Tous ces documents sont à transmettre en format PDF (1 fichier par document), avant le 31/12/25, par mail : education-jeunesse@epone.fr

Le versement interviendra dans le courant du 1er trimestre 2026.

Documents

[Formulaire demande carte SCOL'R 2025.2026](#)

[Horaires transport collège B. Franklin du 1er et 2 sept. 2025](#)

[Horaires transport collège B. Franklin à partir du 3 sept. 2025](#)

Liens utiles

[Plus d'infos SIRE](#)

[Sécurité aux abords du collège Benjamin Franklin, la ville d'Épône agit !](#)